

DELAIS DE REMISE DES DOCUMENTS

Annexe AE2

ÉLÉMENT DE MISSION	DOCUMENT		DÉLAI DE REMISE MAXIMUM	POINT DE DÉPART
MISSION DE BASE				
DIA	rendu études de diagnostics		3 semaines	OS autorisant le démarrage de la phase correspondante
AVP	rendu APS		3 semaines	OS autorisant le démarrage de la phase correspondante
	rendu APD		3 semaines	OS autorisant le démarrage de la phase correspondante
	remise dossier autorisation ou PC		2 semaines	OS autorisant le démarrage de la phase APD
PRO	rendu PRO		4 semaines	OS autorisant le démarrage de la phase correspondante
ACT	remise du DCE, y compris EXE partielles corrigée		2 semaines	OS validant la phase PRO / EXE partielle
	réponses aux questions des entreprises durant la période de consultation		3 jours ouvrés	date de transmission des questions
	RAO avant négociation	transmission au MO pour OUV6 et régularisations	1 semaine	après la remise des offres au MOE
		RAO provisoire	1 semaine	après la remise des offres au MOE
		RAO complet	1 semaine	après les réponses des entreprises aux courriers de confirmation d'offres
		RAO définitif	3 jours ouvrés	après la remise des observations du SGAMI SE sur le RAO complet
	RAO après négociation	RAO provisoire	1 semaine	après remise des offres après négociation au MOE
		RAO définitif	3 jours ouvrés	après la remise des observations du SGAMI SE sur le RAO provisoire
EXE partielle (yc VISA/SYNT)	établissement des études d'exécution propres au MOE		selon les modalités du PRO	sans objet
	établissement des avis sur les documents d'EXE Entreprise		10 jours calendaires	date de remise du document d'EXE par l'entrepreneur
	tableau de suivi des VISA (VISA MOE/avis CT/ obs. SPS/ obs. SGAMI/ réponse entreprise)		tous les mois	sans objet
DET	avis sur le planning issu de la période de préparation		1 semaine	à compter de la remise du planning par l'entreprise
	ordre de service pour transmission du planning à l'entreprise		1 semaine	avant la fin de la période de préparation
	état d'acompte entreprise établi par le MOE		2 jours ouvrés	date de remise de la situation par l'entrepreneur
	vérification du projet de décompte final de l'entrepreneur		5 jours ouvrés	date de remise du projet de décompte final de l'entrepreneur
	suivi financier de l'opération avec échéancier mensuel prévisionnel		tous les mois	sans objet
	analyse des devis complémentaires et établissement des FTM selon cadre SGAMI		une semaine	à compter de la remise du devis par l'entrepreneur
	élaboration des avenants		tous les trimestres	sans objet
	suivi du calendrier, intempéries, etc.		tous les mois	sans objet
	avis technico-administratif sur le dossier de sous traitance		2 jours ouvrés	date de réception de la demande d'agrément de sous traitant par l'entrepreneur
	avis technique sur les dossiers de sous traitance proposé par les entreprises		1 semaine	date de transmission du dossier de sous traitance par l'entreprise.
	tableau de suivi des sous traitants		toutes les 2 semaines	sans objet
AOR	planning d'organisation des OPR		4 mois	avant la date de fin contractuelle de chantier
	réalisation des OPR		20 jours calendaires	à compter de la demande du ou des entrepreneur(s) de marché(s) de travaux.
	établissement des formulaires EXE 4		2 jours ouvrés	après les OPR
	établissement des formulaires EXE 5		5 jours ouvrés	après les OPR
	gestion des réserves		toutes les semaines	durant la période de levée des réserves
	avis sur DOE provisoire - éléments nécessaires à la passation des contrats d'exploitation maintenance		2 semaines	date de remise du DOE par l'entreprise
	avis sur DOE définitif		2 semaines	à compter de la remise du DOE définitif
MISSIONS COMPLÉMENTAIRES				
OPC				
durant la période de pré-	planning détaillé des travaux en concertation avec les entreprises		1 mois	date de notification des entrepreneurs

phase de préparation des travaux	Suivi de la cellule de synthèse : arbitrage technique et validation des solutions proposées	2 jours ouvrés	après la date de la réunion de synthèse
durant la DET	avis sur le planning transmis par entreprise	1 semaine	à compter de la remise du planning par l'entreprise
	ordre de service pour transmission du planning à l'entreprise	1 semaine	avant la fin de la période de préparation
	courrier de mise en demeure avec décompte des pénalités encourues par l'entreprise dans un formulaire EXE13	1 semaine	à la demande du SGAMI ou survenance du besoin
	suivi du calendrier, intempéries, etc.	toutes les semaines	sans objet
durant l'AOR	planning des OPR et transmission des convocations à chaque titulaire	4 mois	avant la date de fin contractuelle de chantier
	tableau de suivi détaillant par lot l'avancement des notifications des EXE4-5-6-7-8 et 9	toutes les semaines	Après la date de réalisation des OPR
	organisation et suivi des levées des réserves	toutes les semaines	durant la période de levée des réserves
	rapport de fin de chantier précisant les responsabilités de chacun dans les retards	2 semaines	Après la date de réalisation des OPR
	planning de levée de réserves	2 semaines	Après la date de réalisation des OPR
	proposition de pénalités formalisée à travers des EXE13	1 semaine	après la date convenue de levée de réserve avec le titulaire
CSSI			
Conception	rendu et prestation de conception pour chaque livrable	en même temps que la remise de chaque élément de mission	OS autorisant le démarrage de la phase correspondante
Réalisation	analyse des équipements CSSI	10 jours calendaires	date de remise du document d'EXE par l'entrepreneur
	dossier d'identité SSI		
	PV de réception technique des prestations CSSI	20 jours calendaires	à compter de la demande du ou des entrepreneur(s) de marché(s) de travaux.
	levée des réserves CSSI	toutes les semaines	durant la période de levée des réserves
Mobilier			
Conception	liste mobilier, choix dimension, tableau de synthèse, plans d'aménagement	selon modalités des différents rendus APS APD PRO DCE	sans objet
	recensement mobilier existant	selon modalités APD	sans objet
Réalisation	liste mobilier, choix dimension, tableau de synthèse, plans d'aménagement	1 semaine	après la validation des locaux témoins ou à défaut de témoin, à l'achèvement de la période de préparation.
	choix des couleurs des mobiliers	1 semaine	après la validation des locaux témoins ou à défaut de témoin, à l'achèvement de la période de préparation.
	liste de réserves mobilier	le jour de la livraison du mobilier	sans objet
	levée des réserves mobilier	toutes les semaines	durant la période de levée des réserves
DISPOSITIONS COMMUNES A TOUS LES ÉLÉMENTS DE MISSION			
commun à tous les éléments de mission	ordre du jour des réunions et convocations des intervenants	1 semaine	avant la date de la réunion
	transmission des rendus d'études au CT et SPS par courrier RAR	2 jours ouvrés	après le délai de remise de chaque livrable.
	compte rendu des réunions	2 jours ouvrés	après la date de la réunion
	ordres de Services	2 jours ouvrés	suite au besoin ou demande SGAMI
	élaboration des constats contradictoires	2 semaines	à compter du fait générateur (demande MOA, demande entreprise, obligation CCAG travaux)
	instruction du mémoire en réclamation	2 semaines	après la date de transmission du mémoire en réclamation